

APPEL A CANDIDATURES



IAA TÉMOINS : MOINS DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE POUR PLUS DE P€RFORMANCE



- Vous ne connaissez pas votre taux de pertes alimentaires et le coût complet associé (matière, énergie, déchets, humain, etc.) ?
- Vous cherchez à réduire vos pertes alimentaires et faire des économies financières ?

Agissez ! Faites partie des 20 sites d'industries agroalimentaires témoins qui seront accompagnés par l'ADEME pour mesurer leurs pertes alimentaires et mettre en place des actions de réduction « sur-mesure » !

2 experts se déplaceront sur votre site pour **déceler des pistes d'optimisation** et vous **assisteront dans la mise en place** des plus rentables pendant 9 mois.



**CANDIDATEZ EN LIGNE EN MOINS DE 15 MINUTES
AVANT LE 14/04/2017**

www.iaa-temoins.fr

Une opération financée par l'ADEME

Réalisée par :

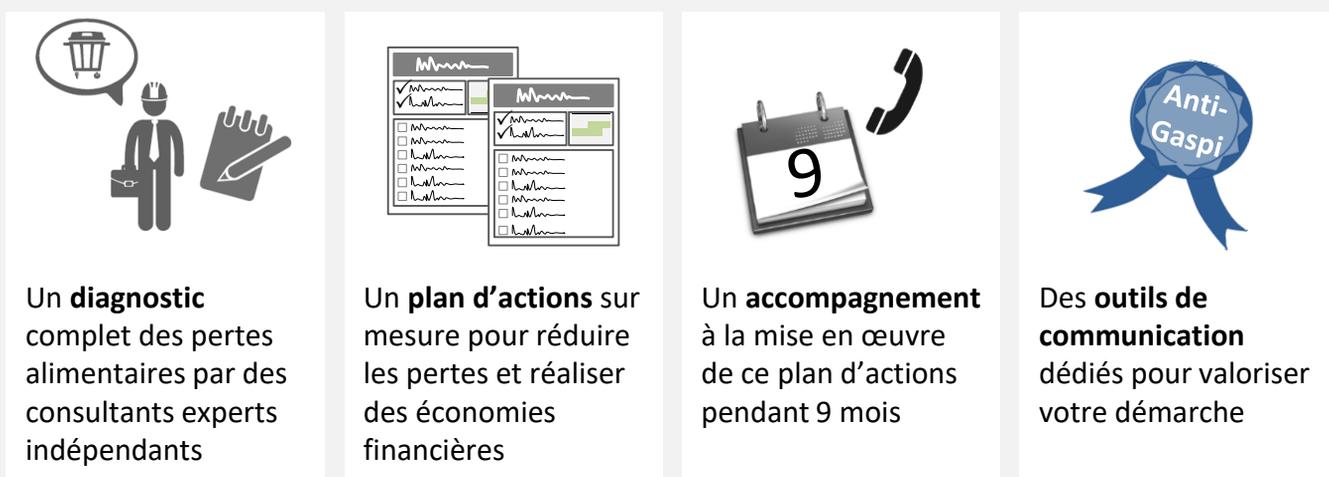
En partenariat avec :

POURQUOI ? POUR QUI ?

L'ADEME souhaite accompagner 20 sites d'industries agroalimentaires témoins afin de démontrer que ce secteur peut réduire ses pertes et gaspillages alimentaires tout en faisant des économies financières.

L'appel à candidatures est ouvert à tous les sites industriels, situés en France métropolitaine, qui transforment des productions issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en denrées alimentaires destinées à la consommation humaine.

L'OFFRE DE L'ADEME



LE PLANNING

Sélection des 20 témoins par l'ADEME et les partenaires



VOS ENGAGEMENTS

En contrepartie, vous participerez financièrement à l'opération (à hauteur de 1000 euros) et vous autoriserez l'ADEME à communiquer sur les résultats de celle-ci, sous forme de fiche validée par vos soins et sans informations confidentielles.